

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PASSION CHEVAL

DEPART L'accueil est assuré à la Villa Arthaud, 11 avenue Jean Perrot à Grenoble. Entrée avenue Colonel Driant (rue à droite après l'école maternelle Driant)
Rendez-vous à **8h 00**. Le départ du car est prévu à **8h 15**

RETOUR A la même adresse, le vendredi à **18h**.

ADRESSE Centre équestre de Crest
Les plantas
26400 - CREST

Pour obtenir des informations sur le déroulement du séjour, vous pouvez téléphoner au siège de l'ACL (04 76 87 76 41), qui est en contact régulier avec le responsable du séjour.

HEBERGEMENT Sous tente-marabout au sein du centre équestre. La restauration a lieu sur place, en liaison chaude.

LES ACTIVITES Les jeunes pratiqueront 3h d'équitation (environ 1h 30 sur le cheval) par jour. Le reste du temps, des activités seront organisées : jeux de plein air, piscine, tennis, découverte de la région, balades ...

Important : si le jeune possède déjà des galops, il faut amener impérativement la photocopie de ces diplômes. D'autre part, pour pouvoir passer l'examen en fin de stage, il est nécessaire de posséder la licence de la fédération française d'équitation. Si le jeune est déjà licencié de cette fédération, amener un justificatif, sinon, il faut prévoir l'achat de cette licence sur place (coût : 25 €)+ le coût du galop : 8€.

Les jeunes seront également associés à la vie matérielle du séjour.

RENCONTRE AVEC LES FAMILLES

L'équipe d'animation sera heureuse de vous rencontrer et de répondre à vos questions le **MARDI 4 JUILLET à 19h 00**, à La Villa Arthaud, 11, avenue Jean Perrot à Grenoble.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR :

AU MOMENT DU DEPART : A remettre au responsable du séjour (ne pas envoyer par courrier) : Le certificat médical d'aptitude physique, ci-joint, dûment complété

FACTURE CONCERNANT LE SEJOUR : voir document ci-joint

Le paiement de cette facture doit s'effectuer **IMPERATIVEMENT AVANT** le début du séjour, et conditionne le maintien de votre réservation.

La Directrice du séjour
Alice DELOUX